

Toulouse, le 30 octobre 2012  
DCT/DA/GEIPAN

## COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

**SAINT-MICHEL (02) 15.11.2009**

### 1 – CONTEXTE

Le GEIPAN est contacté par un couple de retraités par courrier le 18 décembre 2009, auquel est joint le questionnaire terrestre (QT), au sujet d'une observation d'un faisceau de lumière bleue observé le dimanche 15 novembre.

Aucun autre document ne sera produit.

Il est fait mention d'un contact avec un journaliste (M. Benoît Taquet) suite à la parution d'un témoignage dans le Courrier d'Hirson. Ce cas a fait l'objet d'une enquête de Gendarmerie qui a été transmise au CNES (cas Jeantes (02) 14.11.2009 – observation les 14 et 15 autour de 21h) et a été conclu comme confusion probable avec une animation lumineuse de boîte de nuit.

Un ufologue de la région a par ailleurs organisé une réunion d'information avec les témoins de ces différentes observations le 5 décembre. Il est probable que le couple témoin dont il est question ici aient été incités à témoigner à la suite de cette réunion.

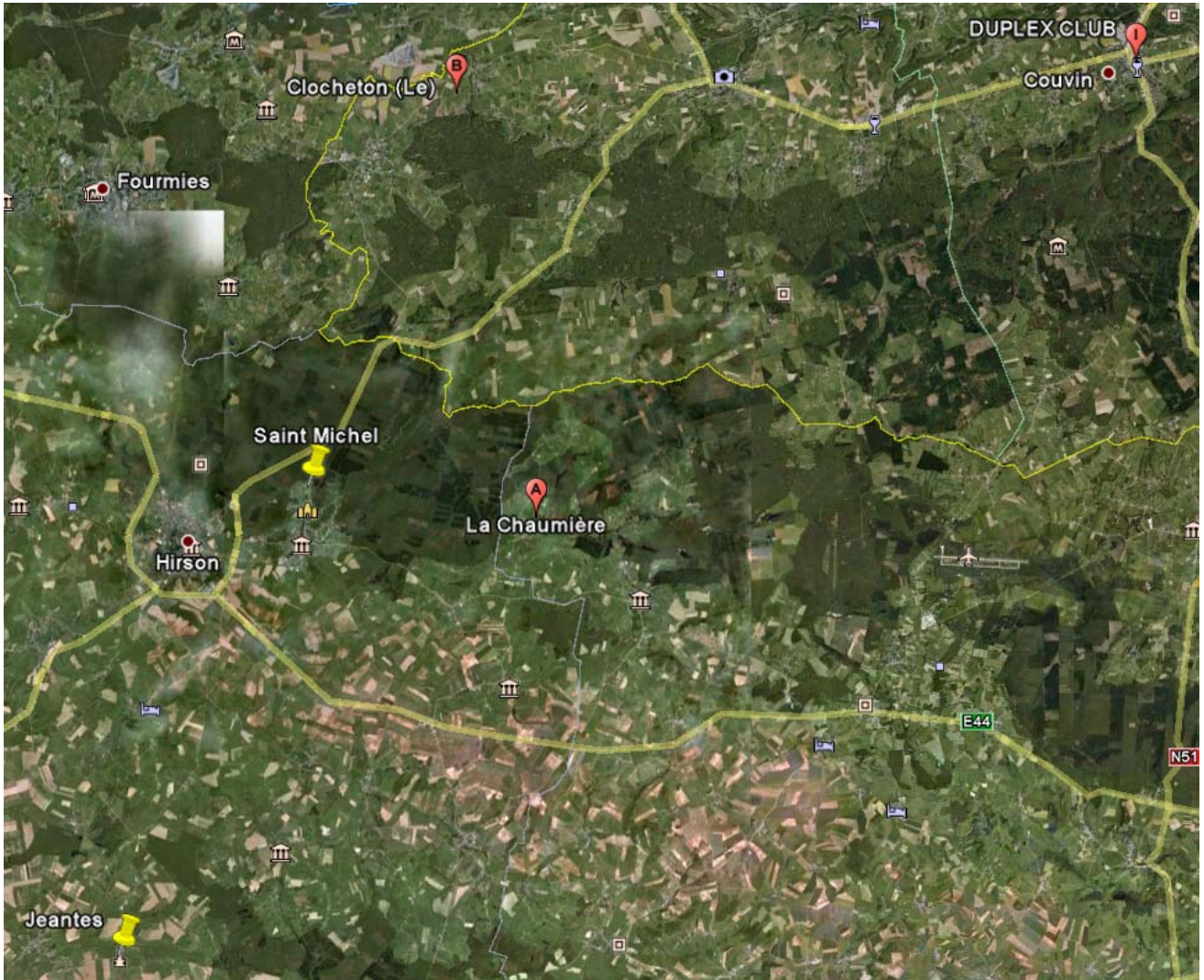
### 2- DESCRIPTION DU CAS

Le dimanche 15 novembre 2009 à 21 heures, le couple promène son chien à la lisière du bois à proximité de leur domicile de Saint Michel (02) dans le département de l'Aisne. À l'approche de leur domicile, ils aperçoivent un faisceau de lumière bleutée « *venant du ciel* » au dessus de la forêt en direction du Nord-Nord Est. Cette lumière a brièvement éclairé un arbre dans la propriété d'un voisin avant de se concentrer à la verticale (cf. lettre d'accompagnement et QT pages 13 à 15).

Le faisceau balayera ensuite le ciel « *comme un genre de scanner* », « *ondulant* » et « *oscillant* », donnant l'impression de suivre le couple, pour s'immobiliser ensuite alors qu'ils rentraient à leur domicile.

### 3- ANALYSE

Ce cas est à rapprocher de celui de Jeantes (02) du 14.11.2009 qui fait également état d'une observation le 15 novembre à 20h55, et pour laquelle la brigade de Gendarmerie d'Hirson s'est déplacée (cf. PV administratif PV\_2796\_2009\_ADMINISTRATIF.pdf). Le phénomène observé a été identifié comme étant le projecteur de la discothèque "La Chaumière" située à quelques kilomètres de là.



Source : Google Earth

L'heure coïncidant pour les deux observations, et la région disposant de plusieurs lieux possibles pour ce type de projecteur ("le Clocheton", à 13 Km au Nord – Nord Est en territoire belge, nous semble plus approprié pour le présent cas, voire pour les deux), nous n'investiguerons pas ce cas plus avant.

### 5- CONCLUSION

Confusion très probable avec un projecteur de discothèque.

**Ce cas est classé B.**